

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Compte rendu annuel 2011 d'Axione Limousin

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Michel DA CUNHA
Mr Didier BARDET
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Arnaud BOULESTEIX
Mr Olivier DUCOURTIEUX
Mr Bernard JAUVION

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1^{er} juin**, à l'autorité délégante « un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

Axione Limousin a transmis à DORSAL son rapport annuel **fin mai 2012**.

Ce document doit être examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux (article L.1413-1 du C.G.C.T.) qui s'est réuni le 26 novembre.

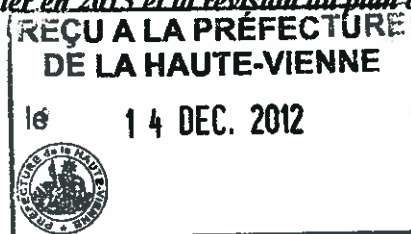
La Commission consultative a émis un avis favorable accompagné des observations suivantes :

➤ **PARTIE FINANCIERE**

- Absence de la liste des contrats existants entre Axione Limousin et ses partenaires
- Un résultat net déficitaire est constaté, il est en deçà des résultats attendus au BP contractuel.
- Proposition de mise en place d'un audit financier en 2013
- Proposition de révision du plan d'affaire contractuel (avenant 14)

Après en avoir délibéré et au vu de l'avis de la Commission consultative des services publics locaux réunie le 26 novembre 2012, les membres du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du compte rendu annuel 2011 d'Axione Limousin.

Ils confirment les observations émises par la commission consultative, à savoir, la mise en place d'un audit financier en 2013 et la révision du plan d'affaire contractuel.



Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

